

ANNEE SCOLAIRE 2019-2020 : Conseil d'école du 5 novembre 2019

ECOLE LOUIS GUILLEMOT - MONTANAY

PRESENTS :

- **Corps enseignant :** Mme Maisonneuve (CP 80%), Mme Favard (CP/CE1), Mme Durand Soubeyrand (CE1), Mme MARGUIN , Mme Duchamp (CE2), Mme Pagnot (CM1/CM2 75% + direction 25%), Mme Nugues (CM2), Mme Laplace(20% complément de Mme Maisonneuve)
- **Mairie et représentants éducation nationale :** Mme Degout (adjoite aux affaires scolaires), Mr Suchet (maire)
- **Délégués des parents :** CP : Mme Besson (T), Mme Clochard (S) CP/CE1 : Mr Cosson(T) et Mme Pelissier (S), CE2 : Mr Cantin (T) Mme Millour(S), CE2/CM1 : Mme Ancenay (T), CM1/CM2 : Mme Sintes (T) CM2 : Mme Courdavault (T)
- **DDEN :** Mrs Neyraud (Direction Départementale Education Nationale - DDEN)

ABSENTS :

- **Absents excusés :**
 - Enseignantes : Mme Gelhausen (25% complément de Mme Pagnot)
 - Parents d'élèves : CE1 : Mme Bounaas (T), Mme Abram(S)
 - DDEN : Mr Faurite

L'ordre du jour est le suivant :

1. Effectifs de la rentrée et composition de l'équipe éducative
2. Elections des parents d'élèves
3. Règlement intérieur
4. Avenants au projet d'école
5. Travaux/investissements réalisés
6. Evaluations nationales CP et CE1
7. Projets
8. Point sur la coopérative scolaire
9. PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) et incendie
10. Rappel sur les rythmes de l'enfant et projets éducatifs.
11. Calendrier
12. Questions posées par les Parents d'Élèves

1. EFFECTIFS DE LA RENTREE ET COMPOSITION DE L'EQUIPE EDUCATIVE

172 élèves sont inscrits à ce jour pour la rentrée 2019-2020, l'effectif est stable.

ETAT du 08/10/2019			
Année scolaire : 2019-2020			
Cycle	Niveau	Classes	Effectifs
Cycle II	Cours préparatoire	CP Mme MAISONNEUVE et Mme LAPLACE	24
		CP CE1 Mme FAVARD	11
		TOTAL NIVEAU	35
Cycle II	Cours élémentaire 1 ^{ère} année	CE1 Mme DURAND SOUBEYRAND	25
		CP CE1 Mme FAVARD	13
		TOTAL NIVEAU	38
Cycle III	Cours élémentaire 2 ^{ème} année	CE2 CM1 Mme MARGUIN	6
		CE2 Mme DUCHAMP	26
		TOTAL NIVEAU	32
Cycle III	Cours moyen 1 ^{ère} année	CE2 CM1 Mme MARGUIN	18
		CM1 CM2 Mme PAGNOT et Mme GELHAUSEN	18
		TOTAL NIVEAU	36
Cycle III	Cours moyen 2 ^{ème} année	CM2 Mme NUGUES	25
		CM1 CM2 Mme PAGNOT et Mme GELHAUSEN	6
		TOTAL NIVEAU	31
TOTAL DES EFFECTIFS CONSTATES			172

Classes	Nb d'élèves
---------	-------------

CP Mme MAISONNEUVE et Mme LAPLACE	24
CP CE1 Mme FAVARD	24
CE1 Mme DURAND SOUBEYRAND	25
CE2 Mme DUCHAMP	26
CE2 CM1 Mme MARGUIN	24
CM1 CM2 Mme PAGNOT et Mme GELHAUSEN	24
CM2 Mme NUGUES	25

L'équipe enseignante est complétée par :

- Gilles Gaume : éducation sportive
- Philippe Torossian : musique puis de Mr Frédéric Dambel (à compter du mois du 06/01/2020)
- Muriel Raoux : BCD

2. ELECTIONS DES PARENTS D'ELEVES

Liste des parents élus:

CP Classe de Mme Maisonneuve : Titulaire : Mme Besson Suppléante : Mme Clochard

CP CE1 Mme Favard : Titulaire : Mr Cosson Suppléante : Mme Pelissier

CE1 Mme Durand Soubeyrand : Titulaire : Mme Bounaas Suppléante: Mme Abram

CE2 Mme Duchamp : Titulaire : Mr Cantin Suppléante : Mme Millour

CE2 CM1 Mme Marguin : Titulaire : Mme Ancenay

CM1 CM2 Pagnot : Titulaire : Mme Sintes

CM2 Mme Nugues : Titulaire : Mme Courdavault

Contact principal : Mr Cantin

Dates des différents conseils d'école prévus :

Mardi 4 février 2020 18h00-20h00

Mardi 9 juin 2020 18h00-20h00

Un trombinoscope avait été réalisé les années précédentes pour affichage. et sera renouvelé cette année.

Nous remercions les représentants de parents élus en 2018 2019 pour la tenue des élections cette année. La date sera fixée à la rentrée 2020 (toujours vers mi-octobre 2020).

Au JO a été publié un nouvel arrêté relatif au conseil d'école. Désormais le choix du mode de vote est de la seule responsabilité du directrice/teur (après consultation du conseil d'école), qui peut choisir entre :

- ▶ Vote à l'urne et par correspondance
- ▶ Vote exclusivement par correspondance

En cas d'absence de candidats dans le collège des parents d'élèves, le tirage au sort sera effectué par la directrice/le directeur en lieu et place de l'IEN. En la matière, il s'agit d'une simple mise en concordance de la procédure effective. Le taux de participation étant bon à l'école via le vote par correspondance d'une part, et le taux de participation in situ quasi nul d'autre part, j'aborde avec vous cette question lors de ce premier conseil d'école de l'année et recueille votre avis afin que la mesure soit effective l'année prochaine à la rentrée 2020.

- ⇒ Le vote exclusivement par correspondance a été retenu. Le dépouillement aura lieu un vendredi dont la date et l'horaire restent à définir.

3. REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement départemental des écoles maternelles et primaires est consultable disponible sur le site de l'éducation nationale ainsi que sur le blog de l'école. Il a été modifié fin 2018 et précise les conditions générales de scolarisation des élèves. Chaque famille se doit de lire ce règlement notamment les points concernant l'assiduité scolaire (point 1.3 sur la fréquentation de l'école)

Il existe en plus un règlement intérieur spécifique à l'école qui précise le fonctionnement sur l'école élémentaire de Montanay. Le règlement vient en appui spécifique au règlement départemental et se fonde sur la spécificité de l'école (horaires, etc..).

Modification par rapport à l'an dernier

rajout dans l'article 29 : Il est interdit de fumer **ou de vapoter**...

modification dans l'article 19 : 'Les châtiments corporels sont interdits' remplacé par 'Tout châtiment corporel ou traitement humiliant est strictement interdit ».

rajout dans l'article 23 : Les élèves n'ont pas le droit d'utiliser un téléphone portable à l'école. Les téléphones seront confisqués et les familles feront une demande de restitution auprès de la

directrice. En cas de nécessité urgente, l'école dispose d'un téléphone afin que l'élève puisse contacter sa famille.

Rajout dans l'article 22 : Un élève victime ou témoin d'un malaise, d'un fait ou d'un comportement anormal, dangereux **ou de harcèlement**, doit en informer son enseignant ou l'adulte le plus proche.

PASSAGE AU VOTE : (parents d'élèves, enseignants, Mairie) Le règlement est voté par les parties présentes après un long débat concernant la modification de l'article 23 interdisant à présent l'utilisation du téléphone portable, et non plus la possession, dans l'enceinte de l'école
Résultat : 8 votes pour / 6 votes contre / 1 abstention

ECHANGES FAMILLES

Les échanges avec les familles se font via les réunions de rentrée, les réunions pour les nouveaux inscrits (juin), et sur demande dans le cahier de liaison de l'élève ou sur le mail de classe. Pour les absences, il est rappelé que la famille doit prévenir l'école dès que possible (mail de classe). Mme Pagnot précise que son jour de décharge est le Mardi et que sa porte est ouverte aux familles ayant une demande particulière.

SOINS A L'ECOLE

En l'absence d'infirmière scolaire dans les locaux, les soins sont prodigués par les maîtresses. Les soins se limitent à de la glace ou une désinfection des petites plaies. En cas de plaie ou de choc à la tête, de vomissements ou de blessure plus importantes, vous serez contactés pour prendre en charge l'enfant. Il vous appartiendra de conduire si nécessaire votre enfant chez le médecin.

En cas de soin nécessitant un appel aux urgences, les urgences seront contactées en priorité et vous serez prévenus dans un second temps.

HYGIENE ET SECURITE :

Demande de matérialiser encore plus clairement les espaces où on ne doit pas courir en cycle 2.

Demande aux familles de nous aider à habituer les élèves au lavage des mains.

4. AVENANTS AU PROJET D'ECOLE

CONCERNANT L'APC

Présentation des orientations et du cadre horaire. Priorité à la lecture.

- Pauses lecture en classe
- Création des Clubs de lecture dans le cadre des APC. Parfois, en fonction des formations, des réunions, une séance peut être annulée et remplacée. Plusieurs activités liées à la lecture durant ce temps. Prévu jusqu'aux vacances de Noël et ne concerne pas tous les élèves. Importance soulignée de prévoir des temps de lecture également à la maison.

- Lire et Faire Lire : sur la pause méridienne à destination des CP et CE1. Le lundi et le jeudi.

Présentation des horaires de prise en charge pour l'APC (cf tableau)

CONCERNANT LE PROJET D'ECOLE

Le Parcours Santé de l'élève en ce qui concerne l'éducation à la santé, à la prévention des risques, éducation routière a été déposé l'an dernier. Le thème principal est pour rappel le Sommeil. L'endormissement était particulièrement pointé, d'où la nécessité de préparer les enfants à l'endormissement.

Nous renforçons à l'école le goût de la lecture dans ce sens afin de développer des rituels d'endormissement.

Le volet EDD sera poursuivi cette année car nous avons une labellisation E3D.

5. TRAVAUX/ INVESTISSEMENTS REALISES

Pendant l'été, des travaux ont été réalisés : peinture dans les classes de CP, CM2, la porte extérieure de la classe de Mme Duchamp a été changée ainsi que le sol et le store en classe de CM2.

TBI installé dans la classe de Mme Favard.

Le préau a été doublé.

Des arbres ont été nettoyés à l'entrée.

Les espaces verts sont régulièrement entretenus et le ménage s'est amélioré.

Un interphone vidéo a été installé : merci aux parents de veiller à ce que les plus jeunes ne sonnent pas de façon intempestive au portail 'pour s'amuser'.

Nous remercions la Mairie pour ces investissements importants pour l'Ecole.

6. EVALUATIONS NATIONALES CP et CE1

Les élèves ont passé des évaluations nationales. Celles-ci ont été saisies et les résultats ont été remontés aux familles. Nous rencontrerons début décembre les collègues de maternelle pour leur faire un retour. D'autres évaluations seront proposées début 2020 : il s'agit d'une « photographie » à un moment de l'année.

7. PROJETS DE CLASSES – à venir

- **Ecole et cinéma** : Le dispositif Ecole et cinéma est renouvelé cette année. Nous restons persuadées de l'intérêt de ce dispositif d'initiation à la lecture de l'image
La programmation d'école et cinéma est la suivante :
Cycle 2 : Kéerty la maison des contes, Le dirigeable volé, Ponyo sur la falaise
Cycle 3 Le chant de la mer, Le voleur de Bagdad, ET
- **Ateliers de Noël** :
 - Un atelier créatif Noël sera proposé aux élèves de l'école le jeudi 19 décembre en insistant sur la solidarité entre élèves de différents niveaux pour la réalisation des projets.
 - Un atelier de dessin sera organisé au marché de Noël (15 décembre) par les élèves de cycle 3 et les dessins seront mis dans les colis de Noël à destination des personnes âgées.
- **Cross** :
Le cross a eu lieu le vendredi 11 octobre. Il a été couru par niveau avec des parents venus nombreux pour encourager les coureurs.
- **Piscine** :
Le projet de piscine Trévoux en lien avec l'école maternelle (GS) a repris. Les séances se déroulent le jeudi après-midi et sont à destination des GS, CP, CP/CE1 et CE1. Elles ont lieu jusqu'à fin Novembre 2019.
Organisation : Merci enfin aux parents de veiller à ce que les enfants aient ce jour-là des tenues pratiques (pas de collants ni de jean). Les parents qui accompagnent ne sont là que pour apporter une aide logistique dans les vestiaires.
- **Sorties nature** :
FNE : pour les classes de CP, CP/CE1 et CE1

EXPOSITION MYCOLOGIQUE (champignons et plantes invasives) à l'espace Jean Vilar.
Pas de possibilité pour les scolaires cette année car lundi férié.
- **Mobilipass** : en cours de planification
Depuis 3 ans nous formons l'ensemble des élèves de l'école à la prévention.
Chaque séance dure environ 1h et est spécifique à un seul niveau afin que les élèves ne refassent pas la même chose d'une année sur l'autre....

Les séances sont financées par la Mairie dans le cadre de la Prévention Routière. Par ailleurs, les élèves de CM1 et CM2 auront un cycle vélo en fin d'année. Nous remercions les familles qui, chaque année, s'organisent pour que les élèves arrivent avec un vélo à l'école.

Nous rappelons que les élèves peuvent venir à l'école en vélo, en trottinette qui sont rangées dans la chapelle. Il est demandé aux élèves de descendre de leur mode de transport au niveau du puits pour ne pas gêner la marche des maternelles. Un vélo peut être laissé exceptionnellement le soir/la nuit dans la chapelle mais n'est pas couvert par l'assurance.

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Séance 1 Les mots de la rue et de la route.	Connaître les espaces de circulation, les véhicules et les usagers.			
Séance 2 En voiture !	Comprendre pourquoi s'attacher et savoir où et comment s'installer.			
	Séance 3 Dans le car...		Connaître les bons comportements dans les transports en commun.	
	Séance 4 (en classe) Sur le trottoir...		Repérer les dangers et déterminer la place la plus sûre pour marcher.	
	Séance 5 (en milieu réel) Sur le trottoir...		Lors d'une sortie, reconnaître les dangers et déterminer la place la plus sûre pour marcher.	
	Séance 6 (en classe) Une rue à traverser.		Choisir son lieu de traversée et connaître la méthode pour traverser en sécurité.	
	Séance 7 (en milieu réel) Une rue à traverser.		Lors d'une sortie, choisir son lieu de traversée et connaître la méthode pour traverser en sécurité.	
Connaître les équipements de sécurité de la bicyclette et du cycliste.	Séance 8 (en classe) Le cycliste et son vélo.			
Connaître les principales règles de circulation et les principaux dangers à bicyclette.	Séance 9 (en classe) Le code du vélo.			
Démarrer, s'arrêter, rouler en ligne droite et franchir un signal à bicyclette.	Séance 10 (dans la cour) Tous à vélo !			
Tourner à gauche à bicyclette.	Séance 11 (dans la cour) À gauche toute !			
		S'évaluer et réviser les connaissances.	Séance 12 (en classe) Le grand test Mobilpass.	

- **Association LIRE et FAIRE LIRE :**

Pour rappel, il s'agit d'une activité proposée entre 12h30 et 13h15 le lundi pour les CP et jeudi pour les CE1. Toujours très apprécié par les élèves. Base du volontariat. Cette animation est réservée aux élèves déjeunant à la cantine.

- **Projets de classe :**

Classe de CP et CP/CE1 : visite d'un centre de tri (Chassieu) en cours d'élaboration ainsi que 3 sorties sur le thème de la préhistoire (Grottes de Cerdon le 14 avril), du Moyen-Age (Péruges le 18 mai) et des temps modernes (Le Musée des traditions de Châtillon le 25 juin).

Classe de CE2/CM1, CM1/CM2, CM2

ROBOTS: en fin d'année, un projet touchant à la programmation de robots Thymio, en collaboration avec la fondation FERS sera mis en place.

Classe de CM1/CM2

PROJET LANGUES : échanges avec une assistante écossaise via Internet.

Classe de CE2

PROJET LANGUES : échanges avec une assistante écossaise via Internet.

Classe de CE1 et CE2 : visite artistique Imagine Picasso à la Sucrière le 10 janvier, visite des Grottes de Thays (Saint-Nazaire-en-Royans) courant juin 2020.

PARCOURS DU CŒUR

En lien avec la Fondation de Cardiologie, nous reconduisons notre journée Parcours du cœur au printemps l'an prochain. Nous allons étoffer cette demi-journée par un dispositif concernant l'hygiène et la santé.

SORTIES AVEC NUITEES

Les classes de CM1/CM2 et CM2 sont partis en sortie péniche du 14 au 18 octobre. Une restitution du projet sera faite pour les familles.

Il y aura bien entendu également des projets qui ne sont pas encore finalisés pour le moment. Nous vous tiendrons informés lors du prochain conseil.

8. POINT SUR LA COOPERATIVE SCOLAIRE

Notre bilan a été réceptionné par l'OCCE et validé. Les mandataires sont Mmes Duchamp et Nugues. (Solde d'activité= 1369,75€)

Quelques précisions sur certaines entrées et dépenses :

- Cotisations des parents : 10€ ou 5€ par enfant si fratrie dans la même école.
- Projet école et cinéma : il représente 7,50 €/élève,
- OCCE : 1,95€ d'adhésion et 0,25€ d'assurance par élève Cette assurance est minimale. C'est pourquoi il est conseillé aux parents de prendre une assurance scolaire complémentaire d'environ pour un coût environ de 10-15 € qui garantit une couverture notamment en cas de conséquences durables d'un accident-chute d'un enfant seul qui ne seront pas prises en charge par l'assurance de l'école ni par une RC classique. En outre, pour toutes les sorties scolaires non-obligatoires (payantes et hors temps scolaire) une individuelle accident est obligatoire.

En terme de fonctionnement, il est rappelé que le budget de la coopérative scolaire est mutualisé au niveau de l'école.

Subventions 2019 2020 : 45 €/élève des amis de l'Ecole et 20€/élève de la Mairie pour les animations scolaires.

9. PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) et incendie

Dans le cadre des dispositifs de prévention 3 exercices incendie et 3 exercices PPMS sont programmés pour l'année. Le premier exercice incendie ainsi que le premier exercice type intrusion avec choix de confinement ont été réalisés. RAS. Pas de remontée des familles qui ont été prévenues par le cahier de liaison.

Un autre exercice de type risque majeur sera fait le 10 décembre.

L'objectif est d'être **prêt face à une situation de crise liée à la survenue d'un accident majeur**:

- à assurer la sécurité des élèves et du personnel, en attendant l'arrivée des secours extérieurs.
- à appliquer les directives des autorités.

Les familles sont impliquées dans le processus et il est important de rappeler quelques règles afin d'avoir des comportements adaptés :

- Les parents ne doivent pas essayer de joindre directement l'école, encombrant les lignes téléphoniques qui doivent être dégagées pour être en contact avec les secours.

- De la même façon, ils ne peuvent venir chercher leurs enfants tant que les autorités n'ont pas signalé la fin de l'alerte ou évacués les élèves. Ils deviennent, même au-delà de 16h30 sous la seule responsabilité des enseignantes dès lors que le processus est déclenché. Il ne faut pas venir chercher les enfants à l'école sauf accord des autorités diffusé à la radio.

10. RAPPEL SUR LE RYTHME DE SOMMEIL DE L'ENFANT

Nous rappelons qu'il est important de conserver une régularité dans le sommeil des enfants, surtout en phase d'apprentissage.

11. QUESTIONS DES PARENTS D'ELEVES

Prochain conseil d'école le 4 février 2020 à 18h00